

Management de la performance individuelle et collective

CATEGORIE : C

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

- Transverse :
- Commerce de détail
 - Banque
 - Distribution alimentaire
 - industrie des services
 - Hotellerie
 - médias et publicité

Code(s) NAF : 70.22Z

Code(s) NSF : 310, 315, 413

Code(s) ROME : F1302, D1406, M1503, D1301

Formacode : 32042

Date de création de la certification : 05/07/2006

Mots clés : communication, management, management de la performance, Management d'équipe

Identification

Identifiant : 3899

Version du : 07/11/2018

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- N/A

Non formalisé :

- [Performance collective : nouveaux enjeux, nouvelles approches. Par Arnaud Trenvouez](#)
- [Les déterminants psychologiques de la performance au travail. Un bilan des connaissances et proposition de voies de recherche](#)

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

La certification Management de la performance individuelle et collective a été créée suite aux demandes des entreprises qui avaient besoin de faire progresser leurs managers dans les compétences de management individuel et d'équipe pour accompagner la mise en œuvre de leurs projets de développement.

La certification certifie l'acquisition des compétences visant à manager une équipe et ses membres dans l'objectif d'améliorer la performance et les résultats de l'entreprise, tout en développant la qualité de vie au travail.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Non

Descriptif général des compétences constituant la certification

Poser un cadre de management adapté à chaque collaborateur et le faire respecter.

Modéliser les réussites de chaque collaborateur en les analysant et en réalisant des entretiens individuels.

Fixer et évaluer des objectifs personnalisés de progrès en prenant en compte les indicateurs de performance.

Analyser la dynamique de son équipe en prenant en compte les caractéristiques de fonctionnement de son groupe.

Mobiliser son équipe autour d'objectifs collectifs en adéquation avec la

Public visé par la certification

Tous publics

stratégie de l'entreprise.

Prévenir et réguler les conflits au sein de l'équipe en adoptant une posture managériale adaptée.

Détecter les phénomènes individuels et collectifs induits par une transformation et apporter les réponses appropriées.

Communiquer de façon adaptée en période de transformation.

Etablir et gérer les priorités en listant les tâches liées à la période de transformation.

Fidéliser les membres de l'équipe en prenant en compte leurs besoins individuels.

Responsabiliser ses collaborateurs et développer leur autonomie en respectant les étapes d'une méthode dédiée.

Développer les qualités d'équipier au service d'une performance agile.

Mettre en œuvre via des méthodes de travail l'intelligence collective au sein de son équipe.

Modalités générales

La durée totale de la certification est de 8 jours (56 heures).

Formation continue en présentiel qui permet un suivi personnalisé des candidats et facilite le contact en cas de difficultés.

Modalités pédagogiques : expérimentation en sous-groupe, débriefing personnalisé, études de cas, travail intersessions, articles et vidéos à visionner en amont de chaque partie de la certification.

Possibilité de travailler en supervision avec les formateurs sur un cas concret de management.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Se professionnaliser et se diversifier dans les techniques de management.

Augmenter l'employabilité.

Favoriser la mobilité professionnelle interne et externe.

Atteindre les objectifs fixés par l'entreprise.

Pour l'entité utilisatrice

Disposer de managers en capacité de diriger une équipe.

Améliorer la qualité de vie en milieu de travail.

Favoriser l'émergence de la créativité au sein des équipes,.

Développer leur performance et leur chiffre d'affaires.

Evaluation / certification

Pré-requis

Candidats exerçant des fonctions dans le domaine du management.

Compétences évaluées

Module 1 : Management de la performance individuelle

C1 : Poser un cadre de management adapté à chaque collaborateur et le faire respecter.

Centre(s) de passage/certification

- NRGy - 348 rue de Vaugirard. 75015 Paris

C2 : Modéliser les réussites de chaque collaborateur en les analysant et en réalisant des entretiens individuels.

C3 : Fixer et évaluer des objectifs personnalisés de progrès en prenant en compte les indicateurs de performance.

Module 2 : Management de la performance collective

C1 : Analyser la dynamique de son équipe en prenant en compte les caractéristiques de fonctionnement de son groupe.

C2 : Mobiliser son équipe autour d'objectifs collectifs en adéquation avec la stratégie de l'entreprise.

C3 : Prévenir et réguler les conflits au sein de l'équipe en adoptant une posture managériale adaptée.

Module 3 : Management de la performance en période de transformation

C1 : Détecter les phénomènes individuels et collectifs induits par une transformation et apporter les réponses appropriées.

C2 : Communiquer de façon adaptée en période de transformation.

C3 : Etablir et gérer les priorités en listant les tâches liées à la période de transformation.

C4 : Fidéliser les membres de l'équipe en prenant en compte leurs besoins individuels.

Module 4 : Management autonome de la performance

C1 : Responsabiliser ses collaborateurs et développer leur autonomie en respectant les étapes d'une méthode dédiée.

C2 : Développer les qualités d'équipier au service d'une performance agile.

C3 : Mettre en œuvre via des méthodes de travail l'intelligence collective au sein de son équipe.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

N/A

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : oui

Étendue de la certification partielle :

La certification peut se passer partiellement en trois composantes :

Module 1 : Management de la performance individuelle.

Module 2 : Management de la performance collective et Module 3 :

Management de la performance en période de transformation.

Module 4 : Management autonome de la performance.

Durée de validité des composantes acquises :

Permanente

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

2 ans

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat nominatif des compétences professionnelles acquises et décrites dans le référentiel de certification délivré par NRGy

Plus d'informations

Statistiques

8 à 12 personnes par promotion.

Autres sources d'information

<https://nrgy-training.fr/manager-la-performance-individuelle-et-collective/>

www.orygin.fr